

ACTE 1

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

Pour FO, il est indispensable que la CAMIEG facilite vos démarches administratives.

Nous travaillerons pour cela avec les services de la caisse afin que **des parcours attentionnés personnalisés vous soient proposés** par des conseillers dans les moments de la vie où un soutien est indispensable par exemple :

- Affiliation lors de l'arrivée dans les IEG ou d'un membre de la famille.
- Accompagnement des événements de la vie (naissance, décès, survenance d'un handicap...).
- Démarches lors de la déclaration d'une Affection Longue Durée.
- Conseils lors de demande de transports sanitaires.
- ...

FO revendique que vous puissiez **envoyer vos demandes de remboursement de manière dématérialisée**, car la complexité actuelle amène des délais de remboursement et des pertes de documents intolérables. Vos cotisations méritent un service digital de qualité et accessible à tous.

Les démarches pour les ententes préalables doivent être simplifiées et dématérialisées. Certains soins ou actes médicaux nécessitent l'autorisation de la Sécurité Sociale avant d'être effectués.

Les non-remboursements sur ce sujet ne doivent plus exister. FO revendique une meilleure information et une simplification des démarches administratives.

La CAMIEG doit se doter des moyens informatiques afin d'effectuer l'étude des devis. Elle ne doit pas déléguer cette tâche automatiquement sur les surcomplémentaires, certains assurés n'ayant pas souscrit ces contrats.

Le Tiers Payant intégral* doit être facilité. FO exige que la CAMIEG mette en place un véritable plan de communication auprès des professionnels de santé (union, syndicats, regroupements...). Leur refus du Tiers Payant partiel ou intégral avec la caisse ne doit plus être subi par les assurés !

Les remboursements automatiques pour les assurés bénéficiant du régime complémentaire seul doivent être une réalité.

La prévention doit également être un axe fort de notre régime spécial maladie, l'offre se doit de répondre au plus près de vos attentes et être accessible au plus grand nombre. Pour faciliter celle-ci, des partenariats et des formats novateurs de sensibilisation doivent vous être proposés.

FO, **syndicat responsable**, s'est opposé à la participation de la CAMIEG au centre de soins Richerand. Celle-ci était exorbitante au regard du nombre d'assurés des IEG bénéficiant de ce centre.

FO revendique que la CAMIEG mette les moyens humains et financiers afin que vous puissiez bénéficier d'un réseau de centres de soins sur l'ensemble du territoire (Corse et Outre-mer compris).



Pour préserver nos droits et construire l'avenir, VOTEZ FO !

* : Vous n'avez aucuns frais à avancer.